

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS
QUI SERA SOUMIS AUX ACTIONNAIRES
LORS DE L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2010**

I. Nombre de titres et part du capital détenu par COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM et répartition par objectifs des titres de capital détenus au 16 mars 2010

Au 16 mars 2010, Compagnie Plastic Omnium détient 1 625 153 actions propres, soit 9,21 % du capital social, réparties comme suit :

10 298 actions	Contrat de liquidité AFEI
1 614 855 actions	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe

II. Objectifs du programme de rachat d'actions

Les actions achetées pourront être utilisées, par ordre de priorité décroissante aux fins :

- 1- d'animer le cours par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AFEI,
- 2- d'annuler ultérieurement des actions dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- 3- d'attribuer des options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du Groupe,
- 4- d'attribuer des actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du Groupe dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- 5- de conserver des actions en vue de les remettre ultérieurement en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

III. Part maximale du capital, nombre maximal, caractéristiques des titres que Compagnie Plastic Omnium se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

Compagnie Plastic Omnium dispose de la faculté d'acquérir au maximum et au total 10 % de son capital, soit, à la date du 16 mars 2010, 1 764 460 actions de 0,5 € de valeur nominale chacune.

Compte tenu des 1 644 960 actions propres déjà détenues au 31 décembre 2009, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est de 119 500.

En conséquence, le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder 7 170 000 € sur la base d'un prix maximum d'achat de 60 € tel que prévu dans la 6^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2010.

IV. *Durée du programme de rachat d'actions*

18 mois à compter de l'approbation de la 6^{ème} résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2010, soit jusqu'au 28 octobre 2011.

V. *Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions*

Bilan du précédent programme de rachat (période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009).

Nombre de titres composant le capital de Compagnie Plastic Omnium au début du programme	18.146.794	actions
Capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 1er janvier 2009	1 228 959 6,77	actions % du capital
Informations cumulées depuis le début du programme jusqu'à la date du 31 décembre 2009 :		
Nombre de titres achetés	1 340 881	
Nombre de titres vendus	422 685	
Nombre de titres transférés	0	
Nombre de titres annulés	502 195	
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	1 058 313	
Nombre de titres détenus au 31 décembre 2009	1 644 960	actions
Nombre de titres composant le capital de Compagnie Plastic Omnium en fin de programme	17.644.599 9,32	actions % du capital
Valeur nette comptable du portefeuille au 31 décembre 2009	30 920	milliers d'euros
Valeur de marché du portefeuille <i>(sur la base du cours de Bourse du 31 décembre 2009 s'élevant à € 19,16)</i>	31 517	milliers d'euros